



## SNUDI-FO 01

Maison des syndicats  
3, impasse Alfred Chanut  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tel : 04 74 21 45 82 Fax : 04 74 21 24 23  
E-mail : [fo.snudi01@gmail.com](mailto:fo.snudi01@gmail.com)  
Site : <http://01.fo-snudi.fr>

---

### Compte rendu FO du CTSD de ce jeudi 31 janvier 2019



FO a fait la déclaration préalable ci-jointe.  
FO a défendu tous les dossiers confiés.  
FO a demandé toutes les ouvertures nécessaires et aucune fermeture.

L'argent ne manque pas puisque, en France, 32 milliardaires possèdent autant que les 29 millions de français les plus pauvres (Oxfam). Les dividendes versés aux actionnaires explosent, de plus ils sont gavés d'argent public : CICE, ISF... et 100 milliards d'évasion fiscale. Stop au racket au profit d'une minorité de privilégiés, il faut rétablir la justice sociale.

**Donc aucune raison d'accepter 1 seule fermeture de classe ou de poste et toutes les raisons de revendiquer les ouvertures et les postes nécessaires et d'organiser le rapport de force pour les arracher.**

**Saisissez le Snudi-FO 01 pour toute question ou pour défendre votre dossier.**

**Rappel : un préavis de grève permanent a été déposé par la FNEC FP FO**

Les délégués du SNUDI FO 01 sont disponibles pour vous aider à tenir des AG, réunions communes parents- enseignants – syndicat.

**TOUS en GREVE LE 5 FEVRIER !**

**Résultat du vote sur le projet de carte scolaire de l'IA DASEN,**

**Vote unanime contre (3 FO, 5 FSU, 2 UNSA)**

**Un 2e CTSD est donc convoqué pour le 8 février 2019 à 9h30 à la DSDEN 01  
L'IA-DASEN présentera un nouveau projet**

L'ensemble de ce nouveau projet sera soumis à discussion et validation du CDEN du 12/02/2019 à 16h30 en préfecture.

**Résultat du vote sur le vœu géographique obligatoire  
Vote unanime contre.**

**Résultat du vote sur le projet de barème de l'IA  
DASEN pour le mouvement 2019**

**Avant le vote le SNUDI-FO est intervenu sur le fait que ce nouveau barème allait rompre l'équilibre trouvé en 2018.**

**Pour : 2 voix (SE-UNSA)**

**Contre : 3 voix (SNUDI-FO)**

**Abstention : 5 voix (Snuipp)**

## 1-Mesures concernant les classes :

9 Ouvertures	16 Fermetures
<p><u>Mat</u> Bourg-en-Bresse Les Dimes</p> <p><u>Primaires REP</u> St-Rambert-en-Bugey (hors dédoublement)</p> <p><u>Elem ZS</u> Bourg-en-Bresse Les Lilas</p> <p><u>Elem</u> Bourg-en-Bresse Lazare Carnot</p> <p><u>Primaires</u> St-Just+¼ décharge St-Genis-Pouilly La Diamanterie Crottet St-Genis-Pouilly Prégnin Vieu d'Izenave+¼ décharge</p>	<p><u>Elémentaires</u> St-Etienne-du-Bois Thoiry Les Gentianes</p> <p><u>Elémentaires ZS</u> Culoz Milvendre (décision au CDEN)</p> <p><u>Primaires ordinaires</u> Brénod Beard-Geovressiat Brion Seysse Pont de Veyle St-Euphémie Marboz Matafelon-Granges Izernore Replonges St-Rémy Bagé-Dommartin Replonges</p>
<b>Ouvertures à suivre : 1</b>	<b>Fermetures à suivre : 3</b>
<p><u>Elémentaires</u> Villars-les-Dombes</p>	<p><u>Elémentaires</u> Pont-de-Vaux</p> <p><u>Primaires</u> Farges Attignat</p>
<b><u>Ouvertures avec moyen provisoire : 7</u></b>	
<p><u>Primaires</u> Parcieux St-Jean-de-Thurigneux (reconduction) Miribel du Centre (reconduction) St-Julie (reconduction) St-Martin-le-Chatel (reconduction) St-Jean-de-Thurigneux (reconduction)</p>	

<u>RPI</u>	
Virieu-le-Petit-Brénaz (reconduction)	
<b>Ouvertures à surveiller : 9</b>	
<u>Elémentaires</u>	
Balan L'Orée du Bois Cessy Du Verger Gex Vertes Campagnes Loyettes	
<u>Primaires</u>	
St Laurent-sur-Saône Bourg-en-Bresse Carnot Civrieux Frans Chalamont	

St Genis-Pouilly Le Lion (équilibre avec Le Jura)  
St-Genis-Pouilly Le Jura (équilibre avec Le Lion)  
Gex Parozet (équilibre avec Pertetemps)  
Ambérieu-en-Bugey Jean-Jaurès (répartition sur la commune)  
Oyonnax I (répartition sur la commune)

Commentaire

*FO s'est prononcée contre cette globalisation des effectifs qui aboutit à ne pas ouvrir 5 classes !*

**DEDOUBLEMENT CP/CE1 EN REP ET REP+ : 6,5 postes**

OYONNAX (La Forge) : -0.5 postes  
OYONNAX (Louis Armand) : =  
OYONNAX (L'églisette) : =  
OYONNAX (Pasteur Nord) : +1.5 postes  
OYONNAX (Pasteur Sud) +1 poste  
OYONNAX (Jean Moulin) : +1.5 postes  
OYONNAX (Geilles) : +0.75 postes  
ARBENT (Le Planet) : -1 poste  
ARBENT (Clavel) : +0.5 postes  
DORTAN (Les cascades) : +0.5 postes  
ARGIS : =  
SAINT RAMBERT EN BUGHEY : +1.25 postes  
TENAY / + 1 poste

2-Postes Hors Classes

**Créations**

- Une ULIS école à Péronnas (en attente de l'accord de la Mairie)
- Un enseignant référent (secteur à définir)
- Un poste de maître E à Prevessins-Moens Alice

(FO a demandé des postes G)

### **Postes UPE2A (2,25)**

- 1 poste à Bourg-en-Bresse St-Exupéry
- 0,25 mission UPE2A Miribel par TRZIL
- 1 poste à Oyonnax (à titre provisoire)

### **Fermetures Plus De Maîtres Que De Classes (-15,5 postes)**

- 1 poste à Neuville-sur-Ain
- 1 poste à St-Denis-en-Bugey
- 1 poste à Relevant
- 1 poste à Bellegarde Arlod
- 1 poste à Bellegarde Montagniers
- 0,5 poste à Bellegarde Bois des Pesses
- 1 poste à Bellegarde Marius Pinard
- 1 poste à Belley Jean Ferrat
- 1 poste à Bourg-en-Bresse Les Dîmes
- 1 poste à Bourg-en-Bresse Daudet
- 1 poste à Bourg-en-Bresse Louis Parant
- 1 poste à Bourg-en-Bresse Les Arbelles
- 1 poste à Miribel Henri Deschamps
- 1 poste à Montluel Henri Deschamps
- 1 poste à Montluel St-Exupéry
- 1 poste à St-Maurice-de-Beynost
- 1 poste à Nantua J-L Aubert

Certains postes de PDMQDC seront transformés sur un nouveau dispositif de territoire.  
Il faudra répondre à un appel à candidature pour obtenir un de ces nouveaux postes.  
Le SNUDI-FO a demandé un départage au barème.

### **Précisions à propos des Postes PDMQDC**

Il reste 24, 5 postes. Il en restera 9 à la rentrée 2019.

Le Ministère demande l'extinction du dispositif. Quand la fin de la mission arrive, le poste est fermé. Les autres personnes concernées par une fermeture de leur poste auront une mesure de carte scolaire.

### **Dispositif inclusion et climat scolaire (5 créations et 4 à voir)**

Ce nouveau dispositif serait sur un territoire.

- 1 poste sur la circonscription de Bellegarde
- 1 poste sur la circonscription de Belley
- 2 postes sur la circonscription de la Côtière
- 1 poste sur la circonscription d'Oyonnax

Un autre dispositif analogue va être créé sur Bourg-en-Bresse (4 postes).

### **Transformations TR ZIL en TR Brigade (6)**

FO s'est prononcée contre cette transformation, pour la création de postes de TR.  
La DASEN a pris note et verra si elle peut créer des postes de TR à l'issue de la carte scolaire.

- 2 postes sur la circonscription d'Ambérieu

- 2 postes sur la circonscription de Belley
- 1 poste sur la circonscription de Bourg 3
- 1 poste sur la circonscription de La Côtière

### **Fermetures UPE2A : 1 poste**

-0,5 Bellegarde Marius Pinard à titre provisoire

-0,5 Culoz-Milvendre à titre provisoire

Remarque : pour créer un poste à titre provisoire à Oyonnax

### **Nouveaux POSTES DE TITULAIRE DE SECTEUR**

Le SNUDI-FO est intervenu pour connaître l'implantation des postes de titulaires de secteur (TDS). En effet toute création de poste doit être soumise au CTSD.

L'administration a répondu que ce n'était pas une création de postes mais des bouts de postes agglomérés.

Commentaire de FO : c'est une arnaque au poste, pas un vrai poste. Une coquille vide disponible autant que de besoin pour l'administration. Une coquille vide contre le droit à un poste précis. Les collègues seront prisonniers, à titre définitif, dans cette coquille.